

Nanterre

ZAC DES GROUES - SECTEUR GARE

Lieu : Nanterre (92)
 Programme : Aménagement des espaces publics du futur quartier

Superficie : ZAC 29 ha / espaces publics 10ha
 Coût des travaux : 37M€
 Calendrier : 2018 - 2030 en cours
 Maîtrise d'ouvrage : EPADESA

Équipe de projet : Agence Ter (mandataire) / Hekladonia / Berim / Agi2D / ATM / Acogec / Biotope / 8'18" / Aurblanc
 Mission : Maîtrise d'œuvre gestion durable des eaux pluviales



Le projet de renouvellement urbain de la ZAC des Groues a pour ambition la construction d'un quartier résilient. Le site actuel est très minéral et le "sous-sol" pollué, le concept de l'Agence Ter est de recréer un sol vivant et de développer un écosystème vertical (cf coupe ci-contre)

A ce stade du projet (diag/faisabilité) les objectifs de notre mission sont :

- Définir un premier schéma de gestion des eaux pluviales
- Étudier la cohérence des objectifs de gestion des eaux pluviales de la ZAC et des objectifs réglementaires (rétention à minima d'une pluie décennale) avec les garabits d'espaces publics
- Étudier la généralisation de la mise en place d'espaces permettant une gestion vertueuse des eaux pluviales, en lien avec la végétation, le sol et la biodiversité

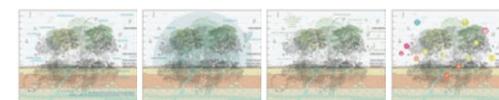
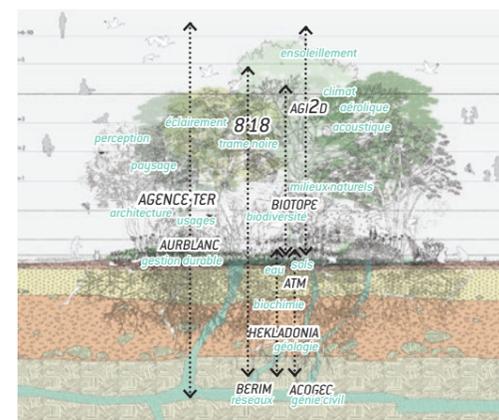
La stratégie développée pour la gestion durable des eaux pluviales sera la suivante :

Pluies courantes (jusqu'à 8 mm) :

- Ruissellement en surface et collecte diffuse
- Gestion des eaux pluviales autant que possible par les espaces végétalisés, constituant des îlots de fraîcheur et de biodiversité
- Déconnexion du réseau par évapotranspiration
- Une gestion en adéquation avec les exigences de l'Agence de l'Eau

Pluie décennale :

- Rétention "décentralisée" de la pluie décennale
- Gestion dans des espaces inondables, végétalisés ou parfois minéraux
- Rejet par infiltration si possible, ou à défaut, rejet régulé à 2 L/s/ha
- Gestion autant que possible à ciel ouvert ; compléments enterrés le cas échéant



Coupe illustrant écosystème vertical © AgenceTER

Pluie vingtennale à cinquannennale :

- Rétention locale et à ciel ouvert des eaux pluviales des espaces publics pour une pluie d'occurrence vingtennale à cinquannennale, lorsque c'est possible, en fonction des opportunités

- Dispositifs de gestion et rétentions des EP
- Milieux plutôt secs
 - Milieux intermédiaires
 - Milieux plutôt humides
 - Espaces végétalisés
 - Espace minéral inondable (Place des Groues)
 - Bassin miroir (Jardin)
 - Liaisons hydrauliques si possible en surface

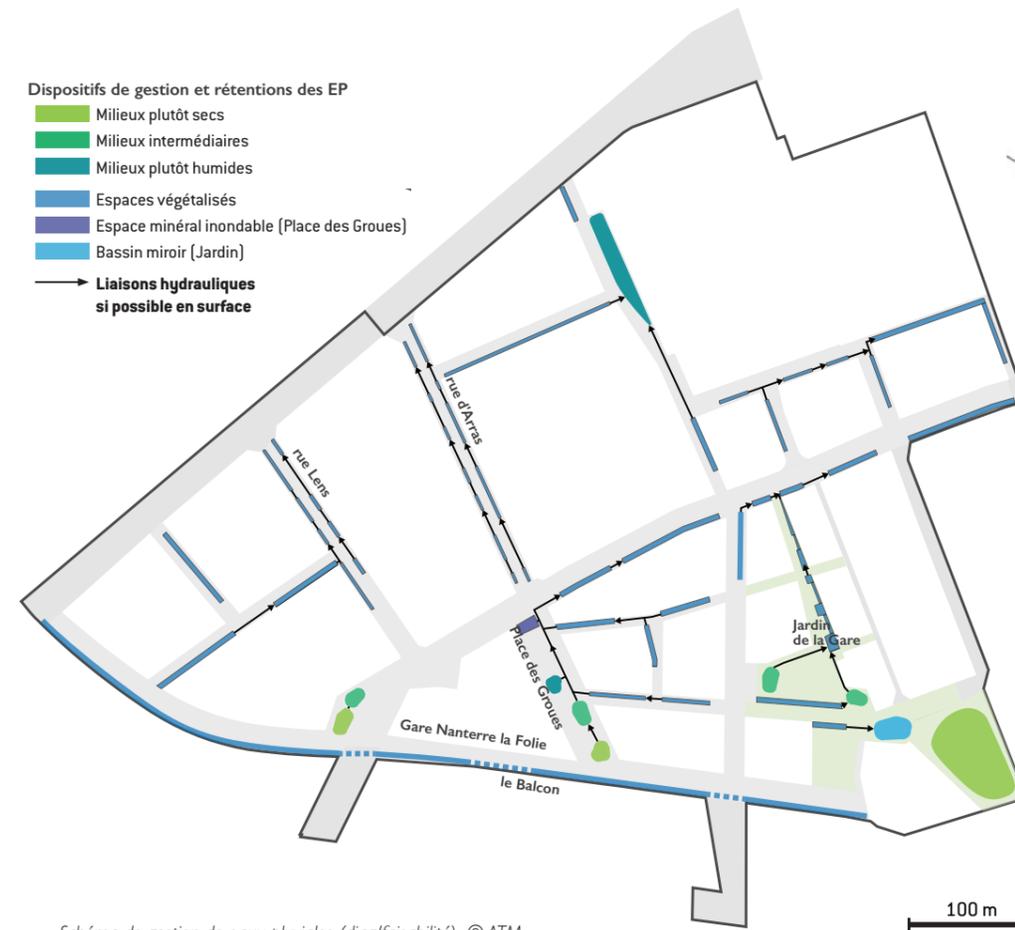
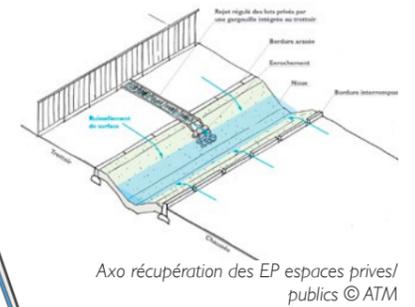
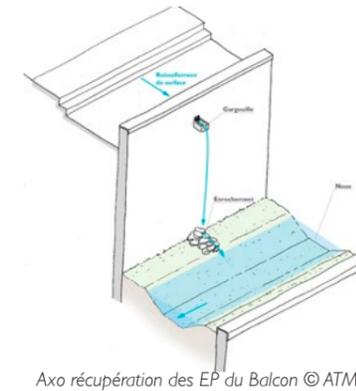


Schéma de gestion de eaux pluviales (diag/faisabilité) © ATM



Axo récupération des EP espaces privés/publics © ATM



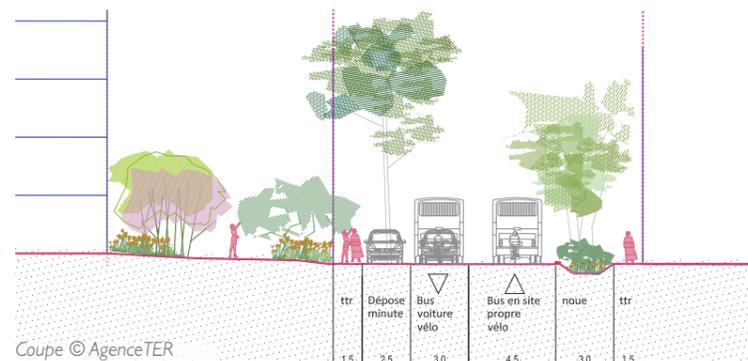
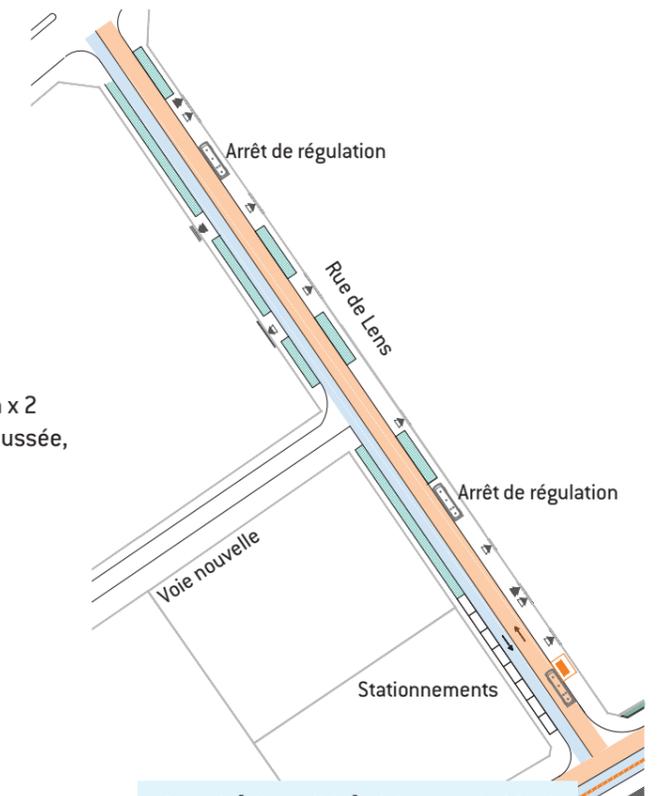
Axo récupération des EP du Balcon © ATM

Le « zoom » présenté ici vise à étudier la faisabilité de la gestion à ciel ouvert d'une pluie décennale sur la rue de Lens, en fonction des caractéristiques de la voie et de l'espace disponible.

- Voie existante : nombreux accès riverains + réseaux existants
- Pente forte : 2,3 à 3,9 %

– Gabarit de 16 mètres :

- Voie bus + vélo : 4,50 m (descendant)
- Voie VP + vélo : 3,25 m (montant)
- Déposes-minute, stationnements, arrêts de régulation x 2
- Noues de 2,25 m et 3,00 m de part et d'autre de la chaussée, discontinues (44% du linéaire)



Coupe © AgenceTER

Capacité disponible à ciel ouvert de 62 m³
 pour un volume décennal de 105 m³
 > Déficit de 40 %

Principe pour la rue de Lens © ATM